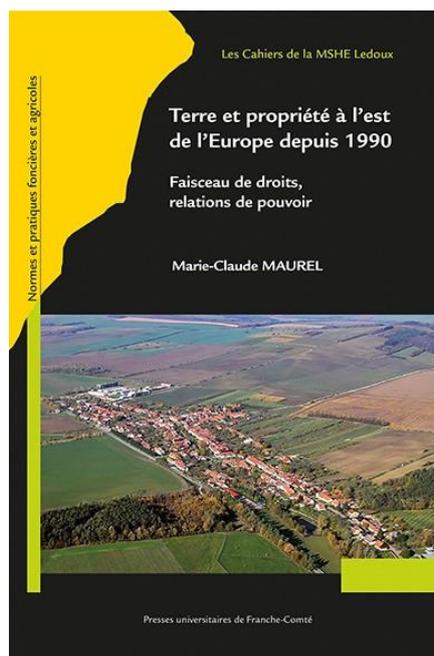


TERRE ET PROPRIÉTÉ À L'EST DE L'EUROPE DEPUIS 1990 Faisceau de droits, relations de pouvoir¹



par Marie-Claude **MAUREL**²

Jean-Paul **CHARVET**³. – Cet ouvrage constitue une remarquable synthèse des recherches que notre consoeur géographe Marie-Claude Maurel, membre de la section 4, a menées dans les campagnes d'Europe centrale et orientale sur plusieurs décennies. Après avoir été marquées pendant plus d'une génération (des années 1950 au début des années 1990) par une expérience de collectivisme agraire les agricultures de ces pays sont passées à partir des années 1990 à un tout autre modèle de développement fondé sur le passage à l'économie de marché et le rétablissement de la propriété privée. Tout en rappelant de façon très utile les situations agraires de l'époque antérieure à la collectivisation (époque marquée par l'importance des grands domaines aristocratiques), l'ouvrage analyse des processus de décollectivisation qui ont été conçus, appliqués et vécus de diverses façons d'un pays à l'autre. Il souligne les vives compétitions sociales qui ont eu lieu pour recouvrer, capter, puis rassembler les « faisceaux de droits » de propriété sur la terre ainsi que sur le capital d'exploitation.

¹ Presses universitaires de Franche-Comté, 244 pages, 2021.

² Membre de l'Académie d'agriculture de France, Section 4 (Sciences humaines et sociales)

³ Membre de l'Académie d'agriculture de France, Section 10 (Économie et Politique)

Les dix chapitres de l'ouvrage sont regroupés en trois grandes parties.

La première partie, intitulée « Restaurer la propriété privée de la terre », analyse les modalités retenues pour procéder au « démontage » des structures productivistes et pour désigner les différentes catégories d'ayants droit. Se pose alors une question de fond : celle des capacités des nouveaux détenteurs de droits de propriété de mettre eux-mêmes en valeur leurs terres faute de capital d'exploitation ainsi que de formations technique, économique et gestionnaire de niveau suffisant.

La seconde partie (« Reconstruire les relations de propriété ») présente les formes de recomposition du couple propriété/exploitation dans les trajectoires post-collectivistes propres aux différents Etats. L'étude des « faisceaux de pouvoirs » montre comment des acteurs peu nombreux disposant de moyens plus importants du fait de fonctions antérieures sont arrivés à constituer à leur profit des exploitations de grande, voire de très grande dimension, renouant ainsi avec les grandes mailles agraires du passé. En revanche, pour la majorité des citoyens l'attribution ou la réattribution de droits de propriété ne fut le plus souvent que formelle, d'autant plus que la plupart d'entre eux n'étaient pas ou plus des actifs en agriculture.

La troisième et dernière partie souligne dans les contextes de l'intégration à l'Union européenne et de la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune les problèmes posés par cet accès contrasté au foncier. Alors que la PAC a été et demeure conçue en fonction d'un modèle d'exploitation familiale de taille « moyenne » modernisée et productive, modèle très largement représenté en Europe de l'Ouest, ce modèle apparaît très peu représenté en Europe de l'Est aux exceptions de la Pologne et de la Lituanie. La structure agraire dominante en Europe centrale et orientale demeure celle d'une opposition majeure entre un nombre limité de macro-exploitations couvrant plusieurs milliers d'hectares, voire davantage, et un très grand nombre de micro-exploitations de quelques hectares au plus, souvent assimilables à des exploitations de survie et qui se trouvent aujourd'hui marginalisées. Dans ce contexte la plus grande partie des aides du « premier pilier » de la PAC, et même une bonne partie de celles du « second pilier » (le pilier rural), vont à des entreprises agricoles de grande dimension, voire géantes. En outre les relations étroites qui se sont établies dans différents pays tels la Tchéquie ou la Hongrie entre les gestionnaires de ces entreprises « assimilables à des firmes » (personnes physiques et/ou groupes financiers) et les autorités politiques et administratives nationales bloquent le marché foncier et rendent très difficiles les acquisitions de terres agricoles par des investisseurs étrangers venus d'Europe de l'Ouest en mettant en avant l'existence d'identités nationales fortes. Ceci ne les empêche pas de réclamer toujours davantage d'aides de la PAC et pourrait peser sur la réforme en cours (2021-2027) de la Politique Agricole Commune.

Cet ouvrage qui mobilise, outre la géographie, les apports d'autres sciences sociales (histoire, sociologie, économie, ...), est très bien écrit, donc de lecture aisée. Il associe de façon heureuse géographie sociale et géohistoire. Il est appelé selon moi à devenir un ouvrage de référence, y compris pour les décideurs, aussi bien par ses réflexions théoriques sur la question du foncier agricole et de sa mise en valeur que par les analyses très fouillées de terrain qu'il propose pour tout un ensemble de pays.